

Préavis de grève unitaire

Mobilisation du 3 février 2010 Pour la satisfaction de nos revendications



Après consultation de ses équipes syndicales, la CFDT Cheminots a décidé de s'engager dans l'action de grève de 24 heures du 3 février 2010.

Ce préavis est motivé par une situation préoccupante de l'emploi avec 3600 suppressions prévues dans le budget 2010 se décomposant en 1 800 embauches pour 5 400 départs.

Cette orientation se traduira une nouvelle fois par l'affaiblissement de l'établissement public, la baisse des effectifs et l'écrémage des trafics, comme c'est de nouveau le cas pour le transport de marchandises (-18,6%).

Le budget 2010 marque la poursuite d'un projet d'entreprise « destination 2012 » éloignant la SNCF de son caractère de service public et de ses obligations en matière de réponse aux besoins de transport, de qualité de service, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement...

Ce nouveau coup d'accélérateur dans la transformation de l'entreprise est inacceptable tant pour les fédérations syndicales que pour la majorité des cheminots, déjà largement opposés aux multiples réorganisations en cours.

Face à la **logique financière où les résultats comptables prennent le pas sur les missions de service public, et les filiales grignotent** peu à peu l'EPIC SNCF, ceci au mépris de la qualité du service et des garanties collectives des cheminots, l'action s'impose.

La politique sociale à la SNCF est en berne au regard de la situation salariale et des pertes de pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités.

En décembre, les roulants, les agents EALE et les agents commerciaux ont démontré que les revendications pouvaient être satisfaites tant sur le plan national que local. Les cheminots ont besoin d'être unis et offensifs.

Dans le cadre du préavis de grève
l'interfédérale sera reçue en audience.

Fidèle à ses principes,
la CFDT s'inscrit dans ce processus de concertation.

Il est bien sûr souhaitable de donner toute son
efficacité au dialogue social et à la négociation
collective.



Mobilisation



Vous pouvez retrouver les tracts en consultant le site: www.cfdtcheminotscentre.org

21 janvier 2010

FEDERATIONS SYNDICALES DES CHEMINOTS CGT – UNSA – SUD Rail - CFDT

LE 3 FEVRIER 2010

Pour le développement du service public et la satisfaction de nos revendications

Après avoir échangé sur la situation sociale et revendicative à la SNCF et pris connaissance des nouvelles coupes sombres prévues par la direction dans le budget 2010 de la SNCF, **les Fédérations de Cheminots CGT – UNSA – SUD.Rail et CFDT, viennent de décider de déposer un préavis de grève unitaire, couvrant la période du mardi 2 février 2010 à 20h à jeudi 4 février 2010 à 08h pour l'ensemble des cheminots.**

En effet, le budget 2010 présenté au CCE du 19.01.2010 et au CA du 20.01.2010 de la SNCF prévoit 3 600 nouvelles suppressions d'emplois se décomposant en 1 800 embauches pour 5 400 départs prévus. L'opération s'inscrit une nouvelle fois dans l'affaiblissement de l'établissement public par la baisse des effectifs et l'écrémage des trafics, comme c'est de nouveau le cas pour le transport de marchandises (-18,6%).

La perspective de supprimer des dessertes TGV complète ce tableau d'un budget 2010 qui marque la poursuite d'un projet d'entreprise « destination 2012 » éloignant la SNCF de son caractère de service public et de ses obligations en matière de réponse aux besoins de transport, de qualité de service, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement...

Ce nouveau coup d'accélérateur dans la transformation de l'entreprise est inacceptable tant pour les fédérations syndicales que pour la majorité des cheminots, déjà largement opposés aux multiples réorganisations en cours et à la déqualification des métiers.

Face au dogme de la gestion libérale **où la logique de résultats comptables prend le pas sur les missions de service public, où les filiales grignotent** peu à peu l'EPIC SNCF, au détriment de l'intérêt de la collectivité nationale et des garanties collectives des cheminots, **l'action s'impose.**

Adossée à ces choix, la politique sociale à la SNCF est en berne au regard de la situation salariale. Sur les salaires et pensions, face au quotidien des difficultés, le pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités doit être préservé et amélioré.

Les cheminots ont besoin d'être unis pour défendre le Service Public et leurs revendications sociales !

Les Fédérations de Cheminots CGT – UNSA – SUD Rail et CFDT appellent donc l'ensemble des cheminots à se mobiliser autour du préavis unitaire déposé pour le 3 février à partir des revendications nationales, régionales et locales autour de la structuration de la SNCF et des multiples réorganisations contestées par le personnel, l'avenir de Fret SNCF, des questions d'emploi, de salaires, de conditions de travail, et les facilités de circulation.

Elles préviennent d'ores et déjà la direction de la SNCF et le Gouvernement que s'ils restent sourds aux revendications, les fédérations appelleront à la grève et si nécessaire déposeront, dès le lendemain, une nouvelle demande de concertation immédiate en vue d'une action de mobilisation des cheminots d'un niveau encore plus élevé.

Paris le 21 janvier 2010

FEDERATIONS SYNDICALES DES CHEMINOTS

CGT-UNSA-SUD RAIL-CFDT

Paris, le 22 Janvier 2010

Monsieur François NOGUE
Directeur des Ressources Humaines SNCF
34 Rue du commandant Mouchotte
75699 PARIS CEDEX 14

Objet : Préavis national de grève

Monsieur le directeur,

Vous n'ignorez pas que le contexte à la SNCF est empreint de mécontentements, d'inquiétudes et de fortes exigences revendicatives depuis de nombreux mois chez l'ensemble des cheminots et ce dans toutes les fonctions.

C'est pourquoi les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD RAIL et CFDT vous ont déposé une demande de concertation immédiate en date du 4 janvier 2010. Les fédérations ont été reçues dans ce cadre. Les éléments apportés par la Direction ne répondent en rien aux attentes des cheminots.

L'accélération des réorganisations et restructurations crée de nombreux dysfonctionnements de l'appareil de production, ce qui dégrade fortement la qualité du service offert aux usagers de la SNCF.

Votre politique menée à marche forcée à des fins exclusivement financières provoque de lourdes interrogations chez les personnels et entraîne de leur part une désapprobation clairement exprimée dans tous les collèges concernant les choix que vous tentez d'imposer, impactant leur avenir, leur statut et leurs conditions de travail.

La mise en œuvre de cette stratégie de passage en force, en refusant d'entendre les propositions des organisations syndicales, voit la mise en place des EIC, la tentative de création d'établissements multi métiers voire mono activité, la spécialisation des métiers d'ASCT, d'ADC, par produit, les réorganisations à l'Infra, la création de la branche « gares et connexions », l'abandon d'une partie du wagon isolé.

Ces évolutions ne sont pas sans conséquences sur la transformation en profondeur de l'EPIC SNCF avec une structuration verticale en branches distinctes, destinées à être de plus en plus autonomes et indépendantes.

Le budget 2010 du groupe SNCF qui a été présenté au CCE et CA où les élus et représentants des salariés se sont exprimés contre, est d'autant plus marqué par la crise que les orientations stratégiques de l'Etat et de la Direction fragilisent le système ferroviaire français et l'EPIC SNCF.

L'EPIC ne représentera plus que 59% du chiffre d'affaires du Groupe SNCF en 2010 contre 75% en 2008.

Cette montée en puissance des filiales s'accompagne d'une dégradation de la situation financière et d'une érosion continue des effectifs de l'EPIC, marquée par une nouvelle baisse de 3600 cheminots prévue dans le budget 2010. Cela est d'autant plus inacceptable que les marges de manœuvre financières ont été consommées par des opérations de croissance externe. Les cessions d'actifs augmenteront de 73,2% en 2010 et la dette progressera de 36,9% pour atteindre 10 666Md'€ !!!

La nouvelle saignée dans le Fret est d'autant plus inacceptable que le budget montre que les restructurations ne permettront pas de réduire les pertes, ni de redresser à terme les résultats. La stratégie de la Direction en 2010 montre sa nocivité pour le Fret en prévoyant un écrémage de -9% des trafics et une baisse des effectifs de -18,6%.

Alors que ce serait toujours le modèle à appliquer aux autres activités de l'entreprise, cela révèle bien toute l'ampleur de l'impasse de vos décisions opérationnelles et financières.

Pour les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD RAIL et CFDT, il est urgent de modifier fondamentalement la politique économique et sociale à la SNCF. Le budget 2010 confirme l'autonomisation des activités, le siphonage des activités de l'EPIC, les filialisations au Fret, l'externalisation et la sous-traitance que vous souhaitez amplifier.

L'ensemble de ces leviers que vous utilisez pour casser l'entreprise intégrée, entraînent de lourdes conséquences sur la qualité du service public, le statut, l'emploi, les conditions de travail et sociales des cheminots. Les intempéries de la fin 2009, au-delà des effets réels de la neige et du froid sur la circulation des trains, ont été révélatrices des effets nocifs des politiques poursuivies.

Aussi conformément à l'article L2512-2 du code du travail, les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD RAIL et CFDT vous déposent un préavis de grève couvrant la période du mardi 2 février à 20h au jeudi 4 février 2010 à 8h. Ce préavis national couvre l'ensemble du personnel de la SNCF et ceux éventuellement appelés à les remplacer.

Ce préavis est motivé par les exigences suivantes :

- **Une véritable politique de l'emploi :**
 - augmentation du nombre des embauches et remplacement de tous les départs (retraites, autres...),
 - réinternalisation des charges de travail dans l'EPIC,
 - arrêt des suppressions d'emplois,
 - régularisation au statut de tous les cheminots sous contrat CDD/CDI ou intérim,
 - arrêt de la mobilité contrainte,
 - maintien d'une formation générique et transverse permettant un véritable parcours professionnel,
 - amélioration des conditions de vie et de travail et respect de la réglementation du travail.

- **Arrêt des restructurations, fusions, fermetures d'établissements contestés par le personnel notamment au travers de projets comme l'INFRA V, au matériel, dans les services transverses et partagés RH.**

- **Une autre organisation de la production pour développer le service public ferroviaire SNCF :**
 - maintien dans les régions SNCF des prérogatives concernant la programmation et la planification des travaux, la régulation des trafics, l'adaptation opérationnelle du plan de transport, la gestion des emplois et des parcours professionnels, la sûreté des biens et des personnels...,
 - abandon des établissements Infra circulation et des projets de création d'établissements regroupant les ADC, les ASCT, les agents d'escale et vente au sein d'établissement mono activité,
 - maintien du wagon isolé et des triages, arrêt des projets de filialisations,
 - maintien et développement du Fret SNCF sur tout le territoire en réponse aux besoins économiques et notamment pour l'activité portuaire,
 - création d'établissements multi activités permettant de mutualiser les moyens et de répondre aux besoins de service public.

- **Salaires et pensions :**
 - une revalorisation générale des salaires et pensions,
 - la transformation de la prime de fin d'année en véritable 13ème mois.

- **L'amélioration des facilités de circulation par des mesures permettant de revenir à la gratuité.**

Les fédérations signataires de ce préavis sont disponibles pour engager des discussions sérieuses sur les revendications exprimées dans ce préavis.

Si tel n'était pas le cas, vous porteriez l'entière responsabilité d'un conflit majeur dans l'entreprise.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.